



Avis d'Appel d'Offres

Octobre 2009
Compact N° COM06ML107
Appel d'Offres Ouvert N°: ALA-D04

Référence Projet : Travaux de construction des infrastructures sociales dans les zones de réinstallation K2, B et C de la tranche 1 du projet d'irrigation de Alatona.

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement de la République du MALI (« Gouvernement ») ou (« **GoM** ») ont signé un Compact d'assistance du Millennium Challenge Account d'un montant approximatif de 460,8 millions de dollars US ; « Financement MCC » visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au MALI, (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant par le biais du **Millennium Challenge Account-Mali (maître d'ouvrage)**, se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché pour lequel cet avis d'Appel d'Offres (« AO ») est publié. Tous paiements versés conformément au contrat proposé seront soumis, à tout égard, aux modalités du Compact et des documents s'y rapportant, y compris des restrictions sur l'utilisation du financement du MCC et des conditions de décaissement du financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et le Maître d'ouvrage n'obtiendra de droit en vertu du Compact ou n'aura de droit quelconque aux montants du Financement MCC.
2. Le Programme du Compact comprend deux objectifs stratégiques :
 - a) Développer une zone Agro-industrielle dans la région de l'Office du Niger (Alatona) ;
 - et b) rénover et moderniser les infrastructures de l'Aéroport de Bamako.Le présent appel d'offres porte sur les travaux des infrastructures sociales dans les zones de réinstallation K2, B, et C de la Tranche I du Project d'Irrigation de Alatona.
3. Cet AO suit l'Avis général de passation de marchés pour ce projet qui a paru dans **dgMarket**, le **23 juin 2009**.
4. Le Maître d'ouvrage fait à présent un appel d'offres sous pli fermé (« Offres ») en provenance d'entités ou de personnes éligibles et qualifiées (« Soumissionnaires ») afin de fournir les travaux mentionnés ci-dessus.

Les travaux au titre de ce Contrat consistent notamment à la construction des infrastructures sociales au bénéfice des personnes affectées par le projet (PAP), qui seront réinstallées sur la base du Plan d'action de réinstallation (PAR). Ces infrastructures seront construites dans les zones d'établissement situées dans la Tranche 1 du projet d'irrigation de Alatona et comprendront des logements, des latrines, des écoles, un marché public, des centres multifonctionnels (MFC), des magasins, le siège du projet d'irrigation de Alatona, des pompes à eau potable, des installations sanitaires et un système d'alimentation en énergie solaire pour quelques installations. Les infrastructures pour chaque zone de réinstallation comprendront également des routes d'accès, des pistes villageoises et un réseau de drainage de chantier.

Les nouvelles installations seront construites conformément aux normes internationales et nationales.

Pour plus de détails au sujet des conditions requises, consulter le Bordereau de quantités, les Exigences en matière de Spécifications et de Performance et les Plans :

5. Cet appel d'offres est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles et qualifiés désirant répondre au présent appel d'offres. Les Exigences en matière de qualification, telles qu'elles sont décrites de manière exhaustive à la Section III, portent sur:
 - Le Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction et construction des infrastructures résidentielles et communales ;
 - La capacité financière ;
 - L'expérience générale et spécifique en travaux ;
 - La cohérence du matériel proposé avec les prestations prévues, l'organisation et la méthodologie préconisées;
 - La qualification et l'expérience du personnel proposé en rapport avec les prestations à réaliser, l'organisation et la méthodologie préconisées.
6. Les travaux font l'objet d'un lot unique.
7. Un entrepreneur sera sélectionné conformément à une méthode d'appel d'offres concurrentielle dont la procédure d'évaluation est décrite dans le Dossier d'appel d'offres, en conformité avec les « Directives de passation de marchés du Programme MCC » figurant sur le site Web du MCC à www.mcc.gov. Les soumissionnaires devraient noter que les procédures et les directives de passation de marchés du MCC sont similaires à celles de la Banque mondiale, mais il existe des différences importantes. Le Soumissionnaire est responsable de la compréhension des procédures et directives du programme de passation des marchés du MCC.
8. La sélection sera faite sur la base des montants des offres pour les quantités des infrastructures et autres frais relatifs aux travaux fournis dans ce dossier d'appels d'offres. Le montant final du marché sera négocié lorsque le consultant en charge des études finira avec les plans d'aménagement des zones **K2, B et C** et les plans définitifs des différents types d'infrastructures.
9. Le Dossier d'appel d'offres repart en deux volumes comprend:
 - VOLUME I :
 - Section I Instructions aux Soumissionnaires (« IS »)
 - Section II Données particulières d'appel d'offres (« DPAO »)
 - Section III Critères d'évaluation et de qualification.
 - Section IV Formulaire de soumission d'offre.
 - Section V Formulaire d'Accord et Cahier des Clauses Administratives Générales («CCAG »).
 - Section VI Cahier des Clauses Administratives Particulières («CCAP ») et l'Annexe au contrat.
 - Section VII Formulaire de garantie.
 - VOLUME II :
 - Section VIII Bordereau de quantités

- Section IX Spécifications techniques et Appendices.
- Section X Plans.

10. Le Dossier d'appel d'offres sera placé sur le site Web du Maître d'ouvrage, www.mcamali.org à partir de la date d'émission et les Firmes intéressées par la soumission d'une Offre devront se faire enregistrer en remplissant le formulaire d'enregistrement disponible sur ce site et l'envoyer sous format PDF à l'**adresse électronique** de l'Agent de Passation des Marchés du MCA-Mali : procurement.agent@emgmca-malipa.com.
11. Une réunion avant la soumission d'offres sera tenue au moment et à la date qui seront communiqués aux potentiels soumissionnaires qui se manifesteront. La participation des potentiels soumissionnaires ou leurs représentants à cette réunion est obligatoire.
12. Le délai de soumission des offres prend fin à **15 heures (heure locale)**, le **11 décembre 2009**. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous avant l'heure précisée ci-dessus. Les offres soumises après expiration du délai seront rejetées. Les Soumissionnaires devraient tenir compte de la distance et des formalités de douane pouvant requérir un temps de livraison plus long.

Millennium Challenge Account – Mali
A l'Attention de : Agent de Passation des Marchés
Complexe Administratif et Commercial (ACI), bureau 204,
Avenue du Mali, Quartier ACI 2000,
Tel : (00223) 44 90 14 97
Email : procurement.agent@emgmca-malipa.com

13. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission établie de manière et pour le montant spécifié dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPAO »).
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui choisiront d'y assister à **16 heures (heure locale)** à la date de soumission, au lieu indiqué à l'article 12 ci-dessus du présent avis.

Madame NENE TRAORE

Directeur Général du MCA-Mali :
Complexe Administratif et Commercial (ACI), Porte 310,
Avenue du Mali, Quartier ACI 2000, BP 2385,
Tél.: (00223) 20 22 55 17 / 20 22 09 59
Fax: (00223) 20 22 55 29
E-mail: info@mcamali.org
Site Web: www.mcamali.org
Bamako, République du Mali